

Ecrit par le 4 juillet 2026

Saison touristique : le Vaucluse s'en sort bien



Alors que le nombre de nuitées touristiques a diminué cet été en moyenne sur l'ensemble de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse fait partie des deux seuls départements de la région à voir cette fréquentation augmenter. Selon une étude de l'Insee Paca, le Vaucluse voit aussi dans le même temps le nombre des heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration augmenter par rapport à la saison 2022.

« Avec 41,4 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques, la fréquentation touristique de la saison estivale 2023 (qui couvre les mois d'avril à septembre) diminue de 1,6% par rapport à 2022, explique une étude de l'Insee Paca réalisée par Etienne Lenzi et Corinne Roche. Par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, la fréquentation saisonnière est en légère hausse (+1,2%). Provence-Alpes-Côte d'Azur est parmi les trois régions de France métropolitaine dont le rebond de fréquentation par rapport à 2019 est le moins marqué. »

La région à la traîne de la moyenne nationale

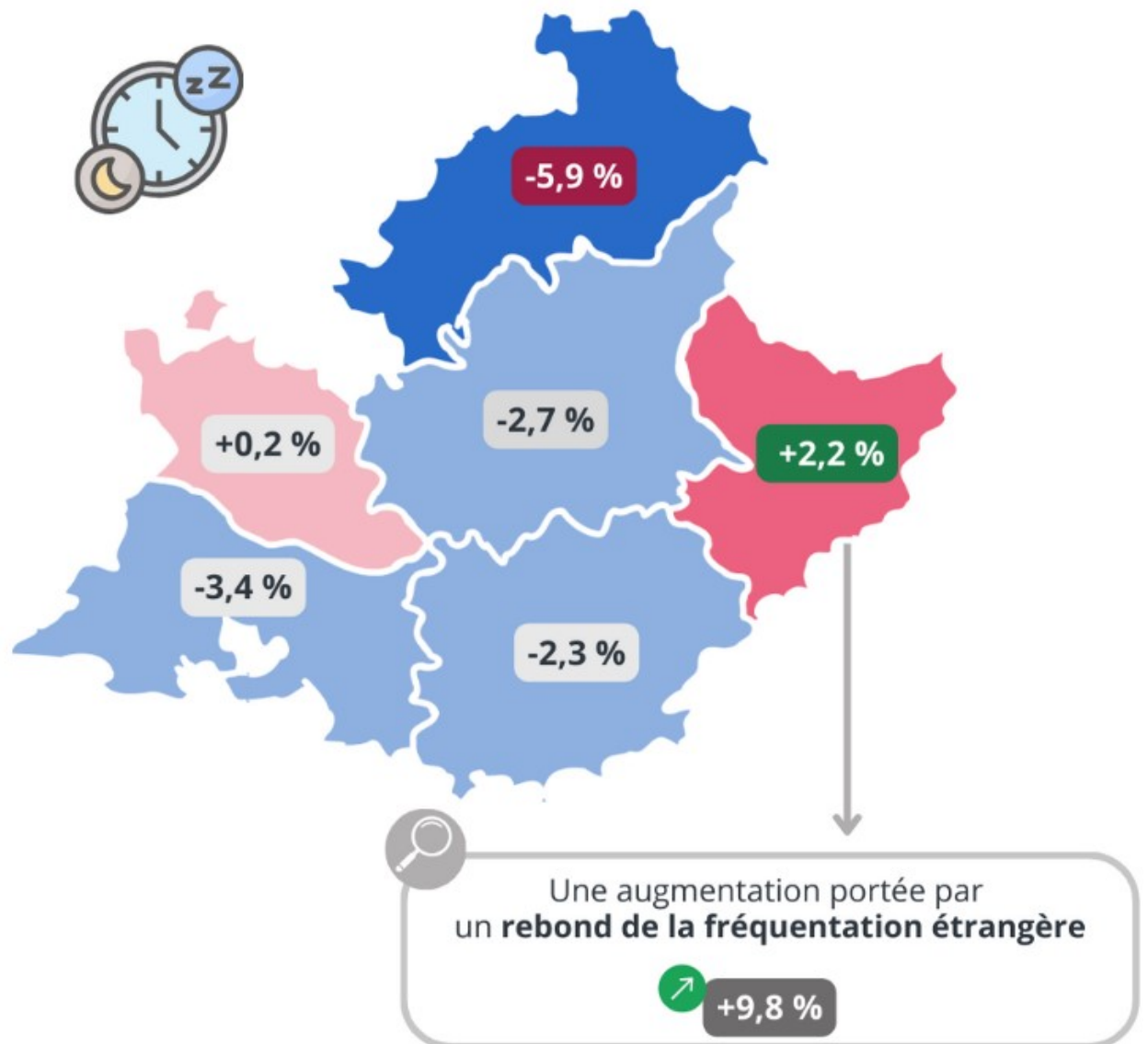
« Avec la Corse (-8,1% par rapport à 2022), Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France

Ecrit par le 4 juillet 2026

métropolitaine à ne pas connaître une évolution positive de sa fréquentation touristique en 2023. En France, le nombre de nuitées augmente de 1,6% par rapport à la saison 2022. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois la 4^e région la plus visitée, derrière Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Occitanie. Le nombre de nuitées de la clientèle résidente, c'est-à-dire des touristes résidant en France, diminue nettement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,4% par rapport à 2022) alors qu'elle ne baisse que légèrement en France métropolitaine (-0,7%). La baisse du nombre total de nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur est toutefois limitée par la hausse des nuitées des touristes en provenance de l'étranger. Le nombre de ces nuitées progresse sensiblement (+4,2% par rapport à 2022) mais moins qu'en France (+7,3%). Ce retour des touristes étrangers dans la région est encore partiel : il ne compense pas totalement la chute provoquée par la crise sanitaire. En 2023, le nombre de nuitées des touristes en provenance de l'étranger est en effet inférieur de 2,1% à son niveau de 2019. »

Ecrit par le 4 juillet 2026

Variation de l'ensemble des nuitées entre avril et septembre, par département, par rapport à 2022 sur la même période



Bonne dynamique pour le 06 et le 84

Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont les seuls départements de la région dont la fréquentation augmente par rapport à 2022. La fréquentation du Vaucluse résiste (+0,2%). C'est le département de la région dans lequel la fréquentation des touristes résidant en France baisse le moins (-1,2 % par rapport à 2022).

Pour les Alpes-Maritimes (+2,2%), le département présente une forte dépendance à la clientèle

Ecrit par le 4 juillet 2026

étrangère : autour de la moitié des nuitées. De ce fait, les Alpes-Maritimes ont été particulièrement affectées par les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire. Durant la saison estivale 2023, la hausse observée est en retour portée par la forte augmentation du nombre de nuitées des résidents à l'étranger (+9,8%). Cette augmentation compense largement la baisse du nombre de nuitées des résidents français (-3,7%, proche de la moyenne régionale), mais elle est encore insuffisante pour permettre un plein retour au niveau de fréquentation de 2019. La part des étrangers dans les nuitées passe de 44% en 2022 à 47% en 2023, mais demeure inférieure à son niveau de 2019 (50%).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements plus dépendants de la clientèle résidant en France, la fréquentation totale est en nette baisse (respectivement de 2,7% et 5,9%). Cette diminution concerne à la fois les touristes résidents et ceux provenant de l'étranger. Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes sont les deux seuls départements de la région enregistrant une baisse de la fréquentation étrangère, respectivement de 2,7% et de 8,4%.

Enfin, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, la baisse de la fréquentation est sensible (respectivement de 3,4% et 2,3%), malgré la hausse des nuitées des résidents venant de l'étranger. La fréquentation de ces départements est pénalisée par la nette diminution des nuitées des résidents français (respectivement de 6% et 4,7%).

Figure 2 – Évolution des nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de la saison estivale 2023 par rapport à 2022, par département et dans la région, selon la provenance des visiteurs

(en %)

| Département | Résidents | Non résidents | Ensemble |
|-----------------------------------|-------------|---------------|-------------|
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | -4,4 | 4,2 | -1,6 |
| Alpes-de-Haute-Provence | -2,7 | -2,7 | -2,7 |
| Hautes-Alpes | -5,2 | -8,4 | -5,9 |
| Alpes-Maritimes | -3,7 | 9,8 | 2,2 |
| Bouches-du-Rhône | -6,0 | 4,1 | -3,4 |
| Var | -4,7 | 3,1 | -2,3 |
| Vaucluse | -1,2 | 2,6 | 0,2 |

L'hébergement-restauration recrute moins en 2023

Cette baisse de la fréquentation s'accompagne au niveau régional de moindres embauches dans le secteur de l'hébergement-restauration. Avant la saison estivale, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont diminué en 2023 par rapport à 2022 (-2,2% sur mars-avril-mai, période de recrutement habituelle en vue de préparer la saison). C'est dans les Bouches-du-Rhône que les déclarations

Ecrit par le 4 juillet 2026

d'embauche ont le plus diminué (-7,1%). Dans les Alpes-Maritimes, où ont lieu 45% des embauches du secteur dans la région, la baisse est de 1,6%. Une meilleure dynamique des recrutements d'avant-saison est observée dans les Hautes-Alpes et le Var (respectivement +1,9% et +1,8%).

Sur l'ensemble de la saison touristique (d'avril à septembre 2023), les embauches reculent de 5% dans la région.

Davantage d'heures rémunérées en Vaucluse

Malgré cette baisse des embauches, l'activité dans l'hébergement-restauration est en hausse : durant la saison 2023, les heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration sont supérieures à celles observées durant la saison 2022, dans la région (+3%) comme au niveau national (+3,1%). Cette augmentation des heures rémunérées sans hausse parallèle des embauches peut indiquer un marché du travail tendu dans le secteur (avec, par exemple, des personnes employées effectuant plus d'heures), des difficultés de recrutement étant par ailleurs évoquées par les entreprises de l'hébergement-restauration.

Sur un an, l'activité est particulièrement bien orientée dans les Alpes-Maritimes (+5,6 %). En 2022, le département accusait toujours un retard sur son niveau d'avant crise, du fait de la désaffection des touristes étrangers. En 2023, le retour de cette clientèle permet au département de dépasser le nombre d'heures rémunérées mesuré en 2019. Ce rattrapage de l'activité, alors que la fréquentation demeure inférieure, peut, entre autres, s'expliquer par des nuitées plus nombreuses dans les hôtels haut de gamme ou par un plus grand nombre d'heures rémunérées dans la restauration.

La hausse des heures rémunérées est plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse (de +1,5% à +2,6%). Dans les Hautes-Alpes, le volume d'heures rémunérées diminue nettement (-3,4%).

Ecrit par le 4 juillet 2026

Figure 3 – Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration en 2023 par rapport au même mois de 2022, par département, dans la région et en France

(en %)

| Mois | Alpes-de-Haute-Provence | Hautes-Alpes | Alpes-Maritimes | Bouches-du-Rhône | Var | Vaucluse | Provence-Alpes-Côte d'Azur | France |
|-----------|-------------------------|--------------|-----------------|------------------|-----|----------|----------------------------|--------|
| janvier | 6,8 | 7,1 | 13,4 | 10,8 | 8,7 | 12,4 | 11,0 | 13,4 |
| février | 4,7 | 3,5 | 11,5 | 7,0 | 4,5 | 8,0 | 7,7 | 9,5 |
| mars | 1,7 | -0,7 | 8,4 | 3,6 | 2,8 | 4,1 | 4,7 | 6,2 |
| avril | 2,5 | -12,9 | 7,1 | 4,1 | 5,8 | 5,0 | 4,9 | 4,8 |
| mai | 3,3 | 2,0 | 6,6 | 3,2 | 3,4 | 3,4 | 4,3 | 3,8 |
| juin | -2,7 | -3,6 | 6,0 | 2,3 | 1,2 | 1,7 | 2,8 | 3,3 |
| juillet | 1,2 | -3,6 | 6,0 | 1,7 | 0,6 | 1,7 | 2,5 | 2,7 |
| août | 3,0 | -1,8 | 5,0 | 1,8 | 0,6 | 0,9 | 2,2 | 2,4 |
| septembre | 2,2 | 0,6 | 3,3 | 2,7 | 0,5 | 0,9 | 2,1 | 1,9 |

Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Sources : Insee, DSN 2022 et 2023 (traitement provisoire).

Les étrangers soutiennent la fréquentation hôtelière

« Avec 15,8 millions de nuitées passées dans les hôtels, la région se place au deuxième rang national, derrière l'Île-de-France, poursuit l'étude l'Insee Paca. D'avril à septembre 2023, la fréquentation hôtelière diminue de 0,7% par rapport à l'année précédente, alors qu'en France, la tendance est à la hausse (+0,3% par rapport à 2022). Par rapport à l'avant-crise, la fréquentation hôtelière régionale est en hausse de 1,5%. »

« Les touristes résidents sont moins nombreux dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,9% par rapport à 2022). C'est donc les touristes venant de l'étranger qui soutiennent la fréquentation hôtelière, avec une hausse sensible des nuitées (+6,3%). Dans la continuité des années précédentes, l'activité des hôtels haut de gamme, de catégorie égale ou supérieure à quatre étoiles, tire vers le haut la fréquentation totale (+4,2%). Dans ce type d'hôtels, la clientèle résidant en France diminue légèrement (-0,8% par rapport à 2022), alors que les non-résidents présentent une dynamique très positive (+9,6%).

Écrit par le 4 juillet 2026

Les campings en légère hausse sur un an

« Avec 16,6 millions de nuitées touristiques dans les campings d'avril à septembre 2023, Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place des régions de France, derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. La fréquentation des campings de la région est en hausse de 1,1% par rapport à 2022 et de 8,5% par rapport à 2019. »

« La clientèle résidant en France représente deux tiers de l'ensemble des campeurs. Elle est quasiment stable par rapport à 2022 (-0,4%). La clientèle venant de l'étranger progresse sensiblement cette saison (+3,7% par rapport à 2022). Cette clientèle de l'étranger est principalement européenne. Les campeurs néerlandais sont toujours bien représentés, mais passent, en part, derrière la clientèle allemande, en forte hausse. »

« Comme pour les hôtels, les campings des gammes supérieures sont les plus dynamiques. Les nuitées dans les campings 4 et 5 étoiles progressent nettement (+5,1% par rapport à 2022, et +9,6% pour la seule clientèle provenant de l'étranger). »

Les autres hébergements collectifs à la peine

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) génère 9 millions de nuitées cette saison, en baisse de 7,7% par rapport à 2022. La clientèle résidente se replie nettement (-8,9% par rapport à 2022). La clientèle non-résidente connaît une baisse plus limitée (-1,5%). »

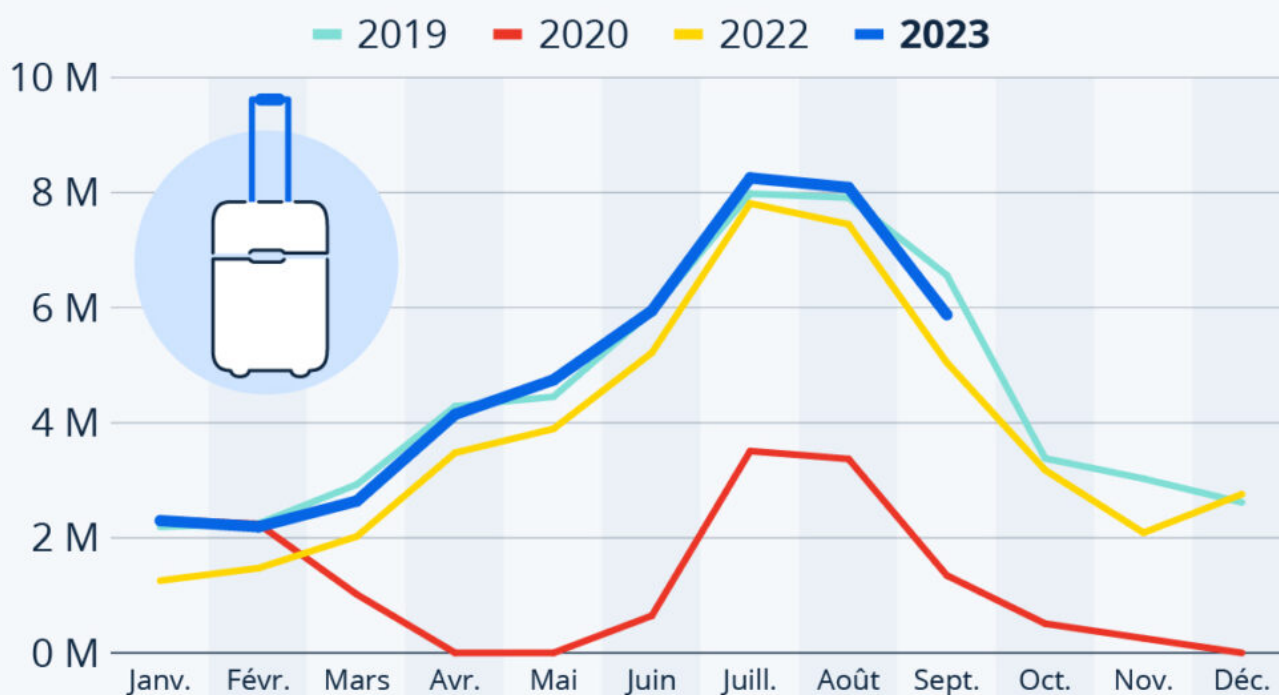
Etienne Lenzi et Corinne Roche de l'Insee

Tourisme international : reprise complète en vue en France

Ecrit par le 4 juillet 2026

Tourisme international : reprise complète en vue

Nombre mensuel d'arrivées de touristes internationaux en France métropolitaine aux années indiquées



Évolution des arrivées de janvier à septembre, 2023 vs 2019 : -1 %

Source : Organisation mondiale du tourisme



statista

Selon le dernier [baromètre](#) de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme international a retrouvé 87 % de ses niveaux pré-pandémiques de janvier à septembre, et il devrait atteindre 90 % de ce seuil d'ici la fin de l'année. Au total, 975 millions de touristes ont voyagé à l'international au cours des neuf premiers mois de 2023, soit une hausse de 38 % par rapport à la même période en 2022.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Le Moyen-Orient a enregistré les meilleurs résultats au cours des trois premiers trimestres de 2023, avec des arrivées de touristes étrangers 20 % supérieures aux niveaux d'avant la pandémie dans la région. L'[Europe](#) a quant à elle récupéré 94 % des visiteurs pré-Covid, l'Afrique 92 %, les Amériques 88 % et la [région Asie-Pacifique](#) 62 %.

Comme le montre notre graphique, l'été 2023 a été particulièrement radieux pour le [tourisme en France](#), avec des niveaux d'accueil de touristes étrangers qui ont (légèrement) dépassé ceux de l'été 2019. Depuis le début de l'année, soit de janvier à septembre, le nombre d'arrivées internationales dans l'Hexagone (France métropolitaine) a ainsi presque retrouvé ses niveaux pré-pandémiques (à 1 % près). La France entrevoit une reprise complète d'ici la fin de l'année et devrait conserver son rang de [première destination touristique mondiale](#) devant l'Espagne (qui enregistre une reprise similaire par rapport à 2019).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

(Vidéo) Le Centre des congrès d'Avignon tourisme en classe affaires



AVIGNON

CLUB
AFFAIRES

Ecrit par le 4 juillet 2026

[Le Centre des Congrès d'Avignon tourisme](#) vient de créer son [Club affaires](#). Placée sous la houlette de [Nicolas Toulouzan](#), également responsable développement commercial Congrès et Salons, la nouvelle structure vise à « renforcer et accompagner le réseau des partenaires de l'office de tourisme qui répondent à l'offre événementielle du territoire ».

« Il s'agit aussi d'échanger sur les bonnes pratiques et de monter un réseau structuré ouvert aux organisateurs potentiels, » indique [Marc Simelière](#), conseiller municipal de la ville d'Avignon délégué au tourisme et président d'[Avignon tourisme](#).

« Le Club offrira davantage de visibilité à notre offres sur ce territoire qui constitue déjà une terre d'excellence pour l'événementiel »,

Nicolas Toulouzan, responsable du Club Affaires

Une démarche confirmée par Arnaud Pignol, directeur général d'Avignon tourisme pour qui ce Club « doit mettre en synergie tous les acteurs du tourisme d'affaires de notre territoire ».

L'initiative a ainsi déjà permis de regrouper près d'une quarantaine d'adhérents provenant d'une vingtaine de kilomètres autour d'Avignon dans les secteurs des lieux réceptifs, des agences d'événementiel, des agences incentives, de l'hôtellerie, de la restauration, des traiteurs, des prestations audiovisuelles, des traducteurs...

« Le Club offrira davantage de visibilité à notre offres sur ce territoire qui constitue déjà une terre d'excellence pour l'événementiel », explique Nicolas Toulouzan.

« Le Club affaires va nous permettre de faire rayonner la destination Avignon. »

Mélodie Fillinger de l'hôtel Mercure Avignon-gare TGV

Un lancement qui a été notamment l'occasion de présenter plusieurs adhérents dont [Mélodie Fillinger](#) de l'hôtel Mercure Avignon-gare TGV pour qui le club va permettre « d'échanger nos expériences pour faire rayonner le destination Avignon ».

Pour sa part, [Frédéric Malosse](#), de RT Events y voit aussi l'opportunité « de rencontrer de nouveaux partenaires ».

Enfin, pour [Sonia Prudhomme](#), de Pulsar Events c'est aussi « l'occasion de rencontrer les acteurs locaux du tourisme d'affaires pour proposer une offre plus étoffée à nos clients. »

Ecrit par le 4 juillet 2026

Les Gîtes de France posent leurs valises en Vaucluse



Authenticité, qualité de l'accueil, respect de l'environnement, voilà l'ADN des 'Gîtes de France', réunis en Universités d'Automne à Avignon du lundi 6 au mercredi 8 novembre.

Ils étaient 210 participants dans la Salle Benoît XII du Centre des Congrès du Palais des papes à Avignon en début de semaine pour faire le point sur ce réseau qui irrigue campagnes, arrière-pays et montagnes depuis plus de 70 ans.

Au départ, en 1951, à l'époque où l'on ne parlait pas d'Alpes-de-Haute-Provence mais de Basses-Alpes. C'est donc un sénateur bas-alpin, Emile Aubert, qui avait lancé l'idée de ce genre d'hébergement chez l'habitant pour lutter contre la désertification des territoires ruraux qui se vidaient et des maisons délaissées qui finissaient par tomber en ruines. Déjà certains citadins avaient envie de nature et de verdure et c'est dans le village de La Javie, au Nord-Est de Digne qu'avait été implanté le tout premier 'Gîte de France'.

Les Gîtes de France aujourd'hui

Ecrit par le 4 juillet 2026

« Les 40 000 propriétaires de ces 55 000 gîtes sont de véritables ambassadeurs du territoire » lance [Sylvie Pellegrin](#), présidente du réseau 'Gîtes de France', qu'il s'agisse d'un chalet, d'un meublé, d'une roulotte d'un camping, de cabanes perchées ou de chambres d'hôte. C'est un label, la 3^e marque la plus connue des Français pour le tourisme, avec un cahier des charges précis et entre 1 et 5 épis selon le degré de confort. »



Sylvie Pellegrin, présidente du réseau 'Gîtes de France'.

Au fil des décennies, le réseau, très impliqué dans la solidarité et le vivre-ensemble, s'est doté de 1 300 hébergements accessibles aux personnes handicapées. Également, il y a 30 ans, a été signé un partenariat avec WWF pour des éco-gîtes 'Panda' qui préservent et protègent l'environnement et proposent aux visiteurs des randonnées à pied ou à vélo sur des circuits d'observation de la faune et la flore. En 2014 a été lancée l'opération 'Je pars, tu pars, il ou elle part' (en vacances) pour les familles défavorisées. 50 000€ ont été collectés et reversés au Secours Catholique qui s'est occupé des billets de train et des loisirs des parents et des enfants. Pendant la crise sanitaire, en 2020, une Opération Solidarité Soignants a permis d'accueillir infirmières et brancardiers dans des gîtes proches des hôpitaux à moindre coût.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Un éco-gîte 'Panda' dans le Haut-Rhin. ©Gîtes de France

Ecrit par le 4 juillet 2026



• Un gîte accessible aux personnes en situation de handicap dans la Loire Atlantique. ©Gîtes de France

Le réseau à Avignon

« Un bon tiers de nos membres se sont réunis dans ce lieu emblématique qu'est le Palais des Papes car le Vaucluse occupe une place à part dans ce tourisme authentique qui favorise le partage de richesses culturelles et patrimoniales, ajoute Sylvie Pellegrin. Il y a deux Parcs Naturels Régionaux (Luberon et Ventoux), le Colorado provençal, des festivals connus dans le monde entier, des musées, des paysages magnifiques, des sites remarquables, des vignobles classés AOC et AOP, des véloroutes. Nous défendons l'idée d'un tourisme durable pour tout le monde. Pour les propriétaires qui louent leur maison (fabriquée à partir de matériaux biosourcés et dans un style architectural local) et qui travaillent en toute sécurité, dans un sentiment de bien-être. Pour les visiteurs qui sont sensibilisés aux éco-gestes (tri sélectif), consomment le moins possible d'eau et d'énergie et préfèrent les mobilités douces aux véhicules à moteur, bruyants et polluants pour ne pas déranger la biodiversité. »

Avant d'attaquer 2024, la présidente des « Gîtes de France » a fait le bilan de la saison écoulée en Provence. « Plutôt bonne, au printemps et à l'automne, énonce-t-elle. En revanche, cet été avec la canicule, les risques d'incendies et les piscines montrées du doigt, les locations ont légèrement baissé,

Ecrit par le 4 juillet 2026

mais finalement, on est revenu aux chiffres 2019, d'avant Covid, avec 39% de clientèle hors Hexagone. »



Les différentes 'marques' du réseau Gîtes de France.

Les Gîtes de France sont multigénérationnels

Le réseau des gîtes reçoit des vacanciers depuis 70 ans, parfois les enfants des hôtes succèdent à leurs parents partis à la retraite avec toujours le même sens de l'hospitalité, du partage et de la convivialité. Une vraie fidélité qui cimenter ces relations entre générations. « Nous recevons le touriste en ami », disait l'un d'eux.

Pour mieux connaître les visiteurs, leurs attentes, leur profil, les membres des 'Gîtes de France' travaillent sur un site plus clair, plus fluide, de réservation unique sur internet qui permettra de personnaliser les séjours au cas par cas. « Et pour les allergiques à la dématérialisation, nous les aidons, nous leur donnons un coup de pouce pour mettre le descriptif et les photos de leur hébergement en ligne, à leur place », conclut Sylvie Pellegrin.

Le réseau 'Gîtes de France' en chiffres

93 agences départementales
5 millions de vacanciers accueillis par an
1,1 milliard € de volume d'affaires annuel
31 745 emplois directs et indirects
478M€ de recettes fiscales reversés
21,3M€ reversés sous forme de Taxe de Séjour

Les Gîtes de France en Vaucluse

1 084 lits
814 propriétaires de gîtes
18 000 clients par an

Ecrit par le 4 juillet 2026

Le Ventoux au menu du Tour de France 2025 ?



Alors que [les organisateurs du Tour de France](#) viennent de dévoiler [le parcours de la 111^e édition](#) de la grande boucle qui se déroulera du 29 juin au 21 juillet prochains, l'épreuve évitera les routes de Vaucluse même si elle s'en approche (voir vidéo en fin d'article). En effet, le peloton fera étape à Nîmes le 16 juillet avec une arrivée sur le boulevard Salvador-Allende. Le lendemain c'est de Saint-Paul-Trois-Châteaux que les coureurs s'élanceront pour rallier Superdévoly. Il n'y aura donc pas de 28^e passage dans le Vaucluse à l'occasion de ce Tour 2024.

Cela ne pourrait toutefois être que partie remise puisque Dominique Santoni, la présidente du conseil départementale de Vaucluse a récemment évoqué une participation en 2025.

« Nous n'avons pas vu l'intérêt de chercher absolument à être présent lors de cette édition alors que vont se dérouler également les Jeux olympiques de Paris pour lesquels nous avons mis en place un grand nombre d'événements sportifs organisés régulièrement d'ici là dans le département. »

Ecrit par le 4 juillet 2026

Double ascension inédite du Ventoux en 2021

A ce jour, il faut donc remonter au 7 juillet 2021 pour voir passer le peloton en Vaucluse. Et pas n'importe où, puisque c'était sur les pentes du Ventoux dans le cadre d'une étape 100% Vaucluse entre Sorgues et Malaucène. A cette occasion, les équipes d'ASO (Amaury sport organisation), les organisateurs du Tour de France, avaient concoctées une double ascension inédite du Géant de Provence. Ayant pris l'habitude de mettre le mont Chauve au menu des coureurs tous les 4 ou 5 ans, « c'est très probablement pour l'édition 2025, voir 2026 au plus tard, que nous devrions accueillir le Tour au Ventoux », confie la présidente du Département de Vaucluse.

En effet, enfin de ne pas 'banaliser' cette ascension (comme cela a été le cas à un moment donné avec l'Alpes d'Huez qui était programmé chaque année), ASO a souhaité rendre exceptionnel ce rendez-vous avec le Ventoux sur ce rythme de 4 à 5 ans évoqué par Dominique Santoni.

La plus grande compétition sportive mondiale annuelle

Premier événement sportif annuel mondial et 3e événement sportif médiatique au monde après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football, le Tour de France est retransmis dans 190 pays, dont 60 en direct, pour une audience cumulée de 2 milliards de téléspectateurs et auditeurs. Avec 650 médias (120 chaînes de télévision, 70 stations de radio, 400 titres de presse, plus de 50 sites internet) 2 000 journalistes, consultants ou photographes, l'épreuve constitue une formidable vitrine touristique pour la France et les sites exposés.

C'est ce qu'a bien compris le Département de Vaucluse qui y voit l'opportunité de faire la promotion du cyclotouriste sur son territoire. En effet, après chaque présence du Ventoux, les chiffres de fréquentation des cyclotouristes sont en hausse pour atteindre plus de 120 000 cyclistes le gravissant désormais chaque année.

Ecrit par le 4 juillet 2026



La caravane du Tour de France en 2021.

Première arrivée au sommet en 1958

Si le Tour de France, créé en 1903, a emprunté pour la première fois les pentes du Ventoux en 1951, la première arrivée au sommet du Géant de Provence n'a eu lieu qu'en 1958. Une étape remportée par Charly Gaul, qui a aura été le premier des 10 vainqueurs qui s'y sont succédés au sommet depuis dont de grands noms comme Raymond Poulidor, Eddy Merckx, Bernard Thévenet, Jean-François Bernard, Marco Pantani, Richard Virenque...

En plus de 70 ans, suite à la double ascension de 2021 (victoire du belge Wout Van Aert à Malaucène), le Ventoux a été gravi à 18 reprises par Malaucène au nord (en 1951 et 1972), par Sault à l'est (en 1974 et 2021), par Bédoin au sud (en 1952, 1955, 1958, 1965, 1967, 1970, 1987, 1994, 2000, 2002, 2009, 2013, 2016 et 2021). De ces trois routes conduisant au sommet, celle du versant sud demeure la voie royale par excellence, car jugée la plus difficile (même si les locaux considèrent que le passage par Malaucène est aussi éprouvant). Aux 21,5km d'ascension, jalonnés de nombreux et raides passages à 10%, s'ajoute sur les 6 derniers km, la traversée d'un désert de pierres blanches, fréquemment balayé par les rafales de vent. En 2016, l'étape avait été ainsi perturbée par le Mistral. La force du vent avait obligé les organisateurs à raccourcir exceptionnellement la veille, la longueur de l'étape d'une distance 6 kilomètres. Les spectateurs de la partie sommitale ayant reflué vers le bas, la densité des spectateurs avait provoqué la chute du maillot jaune Chris Froome lors de cette étape où l'affluence avait été estimée à 500 000 spectateurs.

En 2009, l'étape avait marquée par un feu de forêt, obligeant une colonne de pompiers à emprunter en

Ecrit par le 4 juillet 2026

sens inverse la route utilisée par la caravane du Tour et le peloton.

Enfin preuve de l'attrait des organisateurs, le Ventoux avait été aussi mis particulièrement à l'honneur lors du parcours de la 100^e édition en accueillant la très prestigieuse étape du 14 juillet.

Mais le Ventoux peut aussi se transformer en piège mortel où l'air se raréfie au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet. La stèle, en hommage au coureur anglais Tom Simpson décédé lors du Tour de France 1967, située à moins de deux kilomètres du sommet est là pour le rappeler.

Édifices culturels : une chance ou une charge ?



Ecrit par le 4 juillet 2026

Dans le département de Vaucluse on dénombre plus d'un demi milliers d'édifices religieux tous cultes confondus. Certains de ces lieux culturels ne sont pas en très grande forme. Aujourd'hui, propriétés des communes l'entretien de ces églises est aujourd'hui un vrai casse-tête pour les élus, et en particulier pour ceux des petites communes. Mais pourquoi diable la loi de 1905 actant de la séparation entre l'Église et l'État a-t-elle donné propriété aux communes ?

A la question une charge ou une chance, beaucoup d'élus vous répondrons que c'est d'abord une charge. Ces édifices religieux qui appartiennent au patrimoine national peuvent être dans certains cas de vrais pépites artistiques et constitués des atouts touristiques non négligeables. Conscient de ces enjeux, le Président de la République lançait le 15 septembre dernier une collecte pour le patrimoine religieux avec une ambition de réunir, pour les églises en péril des communes de moins de 10 000 habitants, 200 millions d'Euros, sur 4 ans. Les fonds seront récoltés par la Fondation pour le Patrimoine et donnera droit à une exonération d'impôt. Dans le Vaucluse, le curé de Bollène, Marc Quatrefages, membre de la commission diocésaine d'art sacré, a été chargé de dresser un inventaire. Les choix vont être difficile. Pour certains édifices les besoins sont importants.

L'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905

Mais comment se fait-il que la loi de 1905 qui acte la séparation entre l'Église et l'État a fait que les communes soient devenues propriétaires des églises tout ayant aucun droit sur leurs usages ? Un petit retour en arrière dans l'histoire est nécessaire. La loi de 1905 prévoyait que des associations devaient être chargées de la gestion des lieux de cultes. Contrairement aux cultes protestants et israélites, l'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905, craignant notamment la création d'associations culturelles diverses qui échapperaient à sa hiérarchie. Ce refus a eu pour incidence de transférer aux communes la propriété de ces édifices comme le prévoyait la loi.

Même si les communes ne sont pas tenues d'en faire l'entretien sauf pour le clos et le couvert, souvent des questions de sécurité les obligent à investir. Si des financements extérieurs sont trouvés, comme des dons par exemple, le propriétaire est tenu d'effectuer les travaux et il peut aussi y apporter son concours financier. C'est sur ce schéma que la cathédrale Saint-Véran de Cavaillon a pu être rénovée (8M€ investit)

En pareil cas le cultuel se confond avec le culturel

Au-delà de la question de savoir si c'est à l'État ou l'un de ses représentants d'y investir des deniers publics, il faut bien reconnaître qu'en pareil cas le cultuel se confond avec le culturel. Et que la notion de

Ecrit par le 4 juillet 2026

patrimoine l'emporte sur toute considération religieuse. En définitive cette idée de souscription nationale, qui n'est qu'une forme d'impôt volontaire a de quoi satisfaire tous le monde, y compris les plus anticléricaux. Donne qui veut... reste à voir ce qui sera fléché en Vaucluse. En France, on dénombre pas moins de 100 000 édifices religieux ça risque d'être chaud !

Les touristes de plus en plus nombreux dans le centre-ville de Carpentras



HOCQUEL A - VPA

Ecrit par le 4 juillet 2026

Cet été, la ville de Carpentras a enregistré une hausse de fréquentation de 17% de son centre-ville. Dans le détail, cette augmentation s'élève à 15% durant le mois de juin, 20% en juillet, 26% en août et 17% en septembre par rapport à l'été 2022. Ce sont très précisément 780 100 piétons en juin, 769 500 piétons en juillet, 722 700 piétons en août et 779 400 piétons en septembre qui sont venus dans le centre de Carpentras

Pour obtenir ces chiffres, la Ville de Carpentras dispose de l'outil [MyTraffic](#) afin de connaître la fréquentation piétonne. « Cet outil, développé par une société française en conformité avec la législation sur la protection des données personnelles, permet d'avoir accès à des informations à même d'évaluer et d'orienter les choix de la municipalité », explique la Ville.

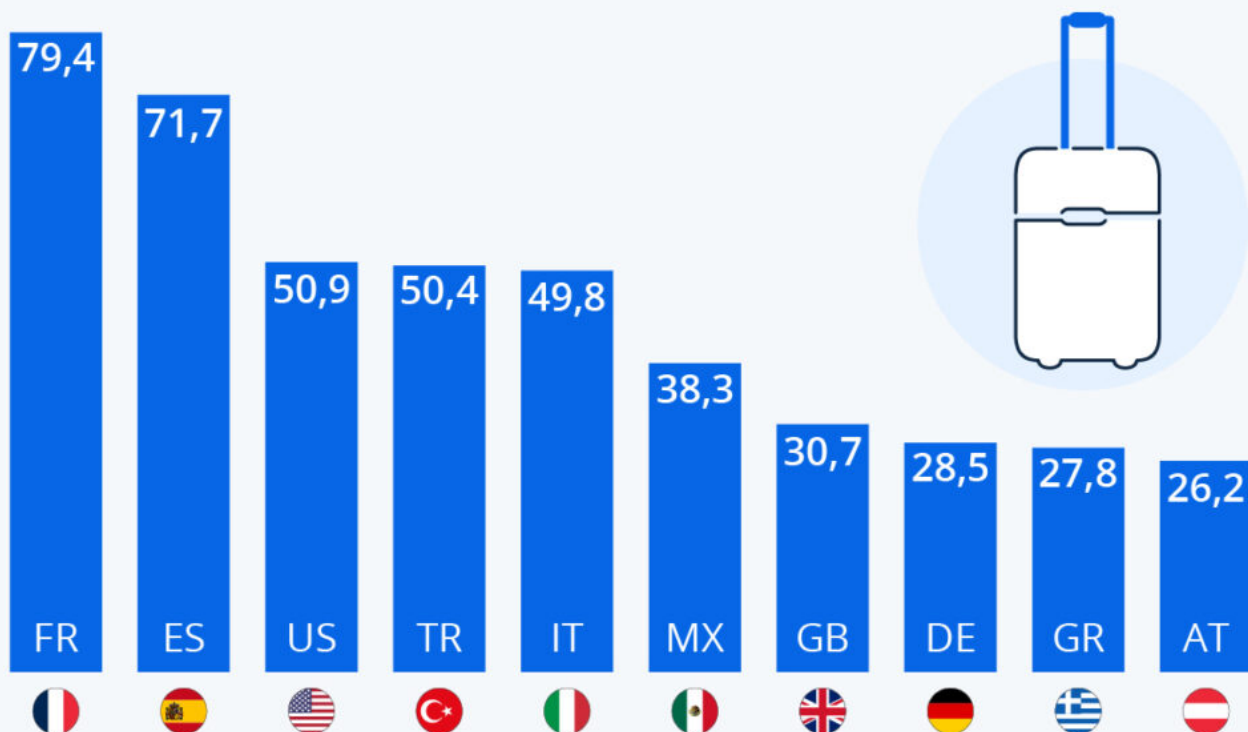
L.G.

La France, première destination touristique mondiale

Ecrit par le 4 juillet 2026

La France, première destination touristique mondiale

Classement des pays selon le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2022, en millions



Source : Organisation mondiale du tourisme



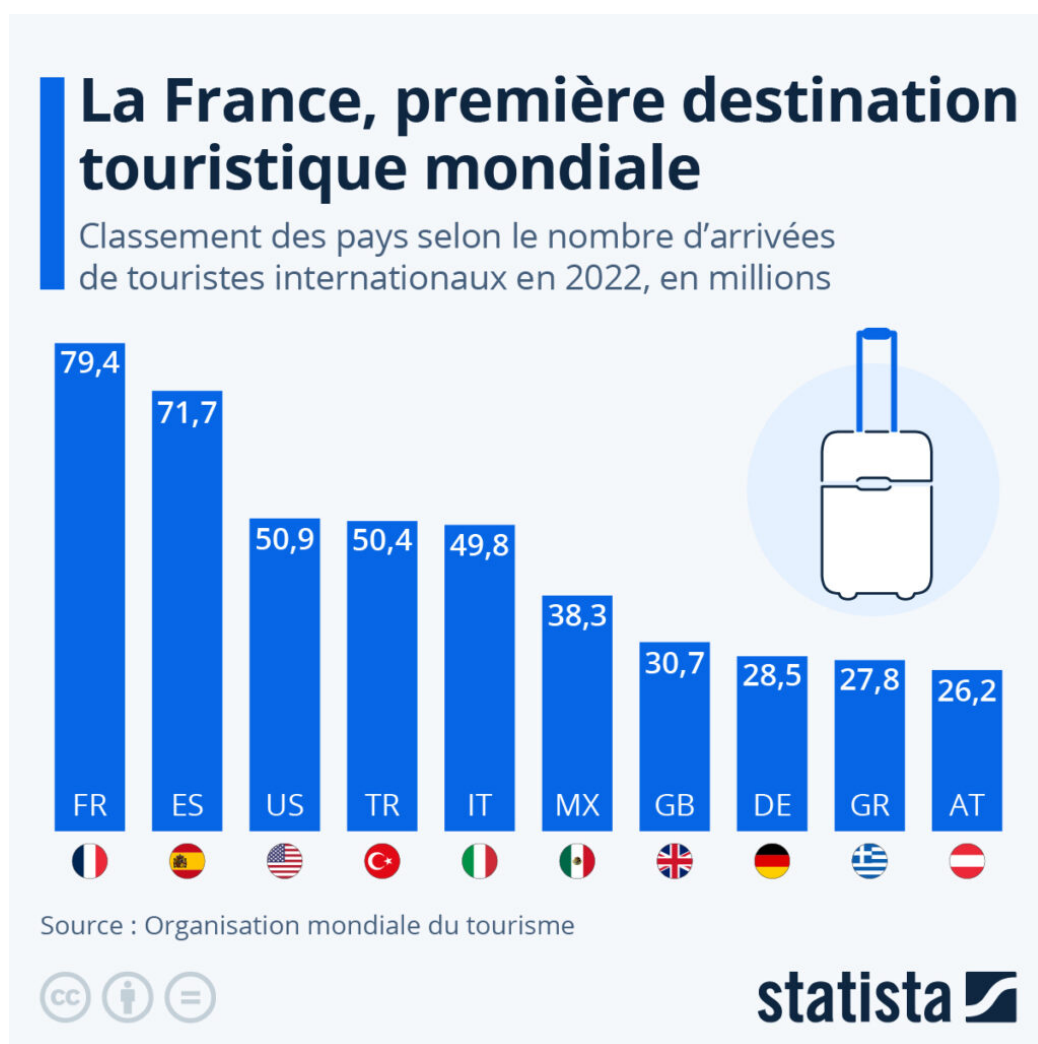
statista

Bien qu'ayant été l'un des plus touchés par la crise sanitaire, le secteur du tourisme semble être en voie de rétablissement en 2023. D'après les derniers chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les arrivées internationales ont atteint 80 % de leur niveau pré-pandémie au premier trimestre 2023 (par rapport au premier trimestre 2019). De plus, l'OMT estime à 235 millions le nombre de touristes internationaux au cours des trois premiers mois de 2023, soit plus du double que le chiffre mesuré sur la

Ecrit par le 4 juillet 2026

même période l'année précédente.

Comme le montre notre infographie, la France conserve son rang de première destination touristique mondiale, arrivant en tête des pays comptant le plus grand nombre de touristes internationaux en 2022, avec plus de 79 millions de visiteurs, soit près du double du nombre d'arrivées comptabilisées en 2020 (41,7 millions). Un niveau qui se rapproche également de celui de 2019, où 90,9 millions de voyageurs internationaux avaient visité l'Hexagone. L'Espagne (71,7 millions de visiteurs) et les États-Unis (50,9 millions de visiteurs) complétaient le podium des pays préférés des touristes étrangers en 2022, devant la Turquie et l'Italie.



Combien pèse le secteur du tourisme dans l'économie ?

Le secteur du tourisme poursuit sa reprise et est en bonne voie pour retrouver ses niveaux d'activité pré-pandémiques. Selon le dernier baromètre de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les destinations

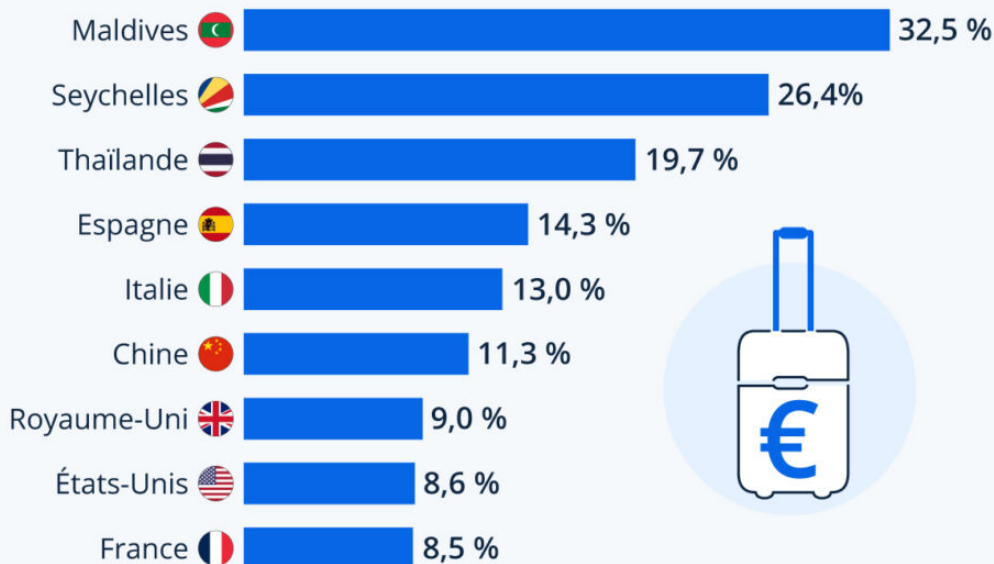
Ecrit par le 4 juillet 2026

du monde entier ont enregistré quelque 235 millions d'arrivées internationales au premier trimestre 2023, ce qui représente environ 80 % du niveau mesuré à la même période en 2019, juste avant l'impact de la crise sanitaire.

Ces perspectives sont de bon augure pour les économies qui dépendent très fortement du tourisme. Dans les îles tributaires de cette activité, comme les Seychelles et les Maldives, l'industrie du voyage et du tourisme génère par exemple entre 25 % et 33 % du PIB, si l'on se base sur les données d'avant la pandémie (2019). Mais ce secteur représente aussi un moteur important dans des économies plus diversifiées. C'est le cas par exemple de la Thaïlande, où la part du tourisme dans le PIB s'élève à 20 %, mais aussi de certains pays européens, tels l'Italie et l'Espagne (13 % à 14 %). En France et aux États-Unis, deux des trois destinations les plus visitées au monde avec l'Espagne, le secteur touristique contribue à hauteur de près de 9 % au produit intérieur brut.

Où le tourisme est un moteur de l'économie

Contribution de l'industrie du voyage et du tourisme au PIB des pays sélectionnés *



* Données de 2019. Inclut les secteurs en contact direct avec les voyageurs ainsi que les impacts indirects et induits du tourisme.

Source : World Travel and Tourism Council



statista

Ecrit par le 4 juillet 2026

De [Valentine Fourreau](#) et [Tristan Gaudiaut](#) pour Statista

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement



Les élus de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) viennent de voter en faveur d'un nouveau plan de stationnement qui prendra effet dès 2024 et qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.

La nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue a été approuvée ce mardi 26 septembre lors

Ecrit par le 4 juillet 2026

du dernier conseil municipal. Le stationnement est au cœur des préoccupations des élus depuis de nombreuses années. La Ville a en effet connu un essor plutôt récent, dans les années 1980-1990, en comparaison avec les autres lieux touristiques de Vaucluse qui eux sont connus depuis le début du XX^e siècle. « La Ville ne s'est pas forcément structurée sur une trame touristique classique », explique le maire [Pierre Gonzalvez](#).

L'Isle-sur-la-Sorgue a donc vu son nombre habitants accroître assez rapidement, passant de 8 000 habitants dans les années 1970, à 20 500 L'Islois aujourd'hui, couplé avec une grande croissance de la présence touristique, qui place aujourd'hui la ville à la première place des villes les plus touristiques du département. Aujourd'hui, la ville vit et attire toute l'année, et plus seulement durant la période estivale. Ainsi, sa population est en attente de réponse quant à sa qualité de vie face à l'évolution touristique rapide.

Se réapproprier le tourisme

L'enjeu aujourd'hui pour les élus de la Ville est de pouvoir garantir un bon accueil des touristes, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Deux actions entrent donc en jeu : le décret des zones dites « tendues » du 25 août 2023, et le nouveau statut de 'Station de tourisme'.

Premièrement, L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des communes classées en zone tendue. Une décision qui découle du développement exponentiel des locations saisonnières, aux dépens des locations annuelles, qui participe à l'augmentation du prix du foncier et crée une difficulté pour les L'Islois pour se loger. Le décret permet aux collectivités qui y sont inscrites de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires jusqu'à 60%. La municipalité a pris la décision de majorer à 40% les quelque 800 logements exposés à cette taxation.

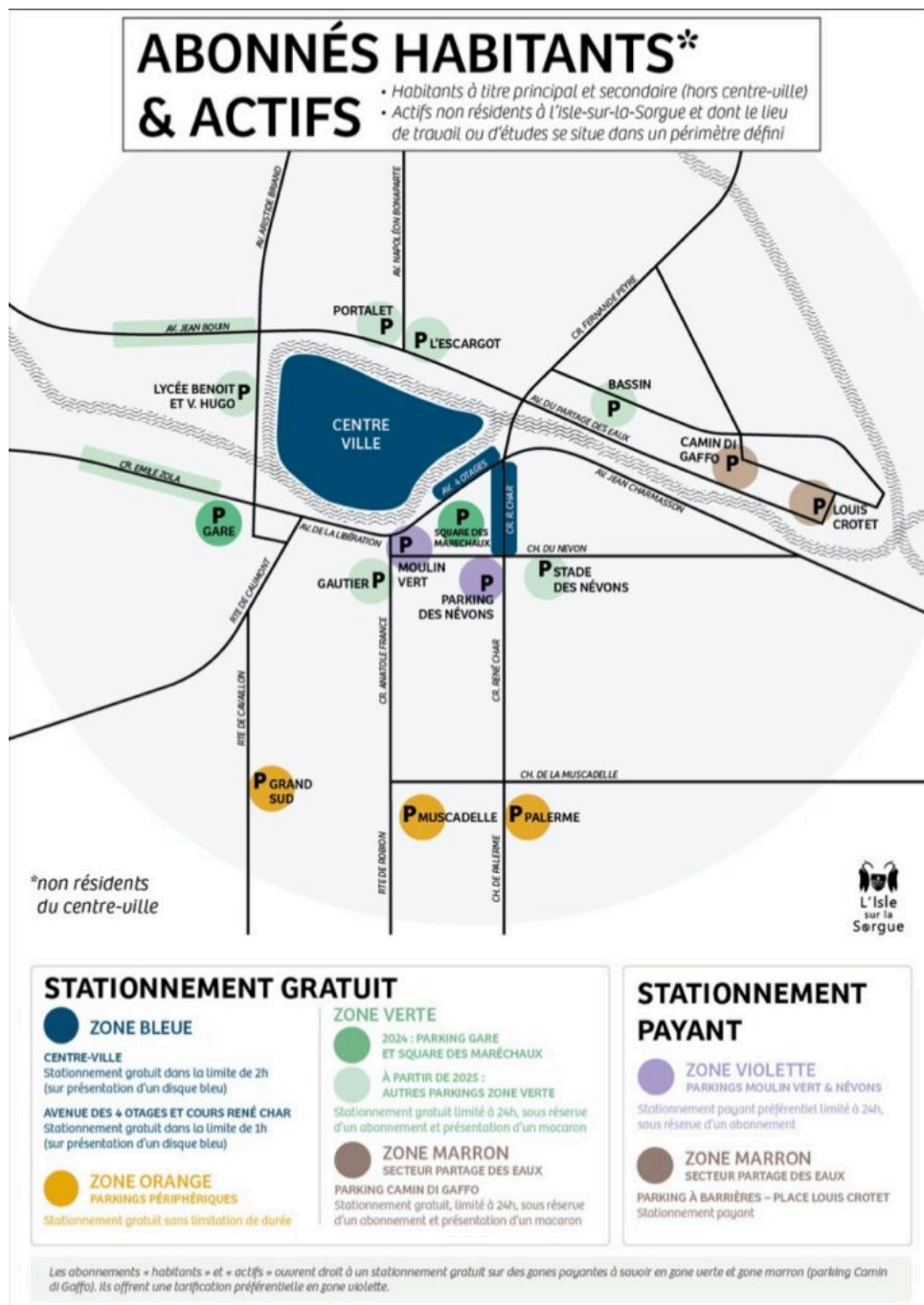
Deuxièmement, la Ville a obtenu le statut de 'Station de tourisme'. « Ce statut ne veut pas dire aller chercher plus de touristes, mais améliorer leur accueil », explique [Eric Bruxelles](#), président de L'Isle sur la Sorgue Tourisme et conseiller municipal délégué à l'attractivité et au tourisme. La volonté de la ville et de l'office du tourisme est de travailler ensemble sur la qualité et la montée en gamme de leurs offres. C'est là qu'entre en jeu la nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue. « La nouvelle stratégie de stationnement a vocation à favoriser la dynamisation du centre-ville, à faciliter l'accès aux habitants et aux visiteurs pour venir y consommer et se nourrir », ajoute [Eulalie Rus](#), adjointe en charge des travaux, festivités et manifestations traditionnelles.

La nouvelle politique de stationnement

Ainsi, pour se réapproprier le tourisme tout en respectant la qualité de vie des L'Islois, la Ville a décidé de changer ses modalités de stationnement. « Une nouvelle politique qui prendra effet dès 2024 et que les habitants et les visiteurs vont pouvoir assimiler peu à peu », affirme [Ludovic Germain](#), adjoint en charge de la circulation et du stationnement.

Si le stationnement demeure gratuit pour les L'Islois, toute l'année, pour les emplacements qui l'étaient déjà, celui des visiteurs lui, devient payant. Pour ce qui est des personnes venant de l'extérieur mais qui

Ecrit par le 4 juillet 2026



Un accès au centre-ville facilité pour tous

Les différentes zones de stationnement sont classées par couleur. Ainsi, les places de stationnement intra-sorgue, et Avenue des quatre otages et Cours René Char, sont désormais classées en zone bleue et nécessite la présentation d'un disque bleu dans le véhicule. Le stationnement intra-sorgue sera limité à

Ecrit par le 4 juillet 2026

2h et celui sur l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char à 1h, mis à part pour les résidents du centre-ville, qui peuvent y stationner jusqu'à 7 jours.

« Cette limitation devrait permettre aux résidents de pouvoir se garer plus facilement, et devrait créer de la rotation pour faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville aux visiteurs », développe Ludovic Germain.

Les zones vertes quant à elles, concernent les parkings de la gare et le square des maréchaux à partir de 2024, et les parkings du lycée Benoit, Portalet, L'escargot, Bassin, du stade des Névens, le Cours Émile Zola et l'avenue Jean Bouin à partir de 2025. Elles sont gratuites et limitées à 24h de stationnement pour les habitants hors centre-ville et les actifs non l'islois, et gratuites et limitées à 7 jours pour les résidents du centre-ville.

Ecrit par le 4 juillet 2026



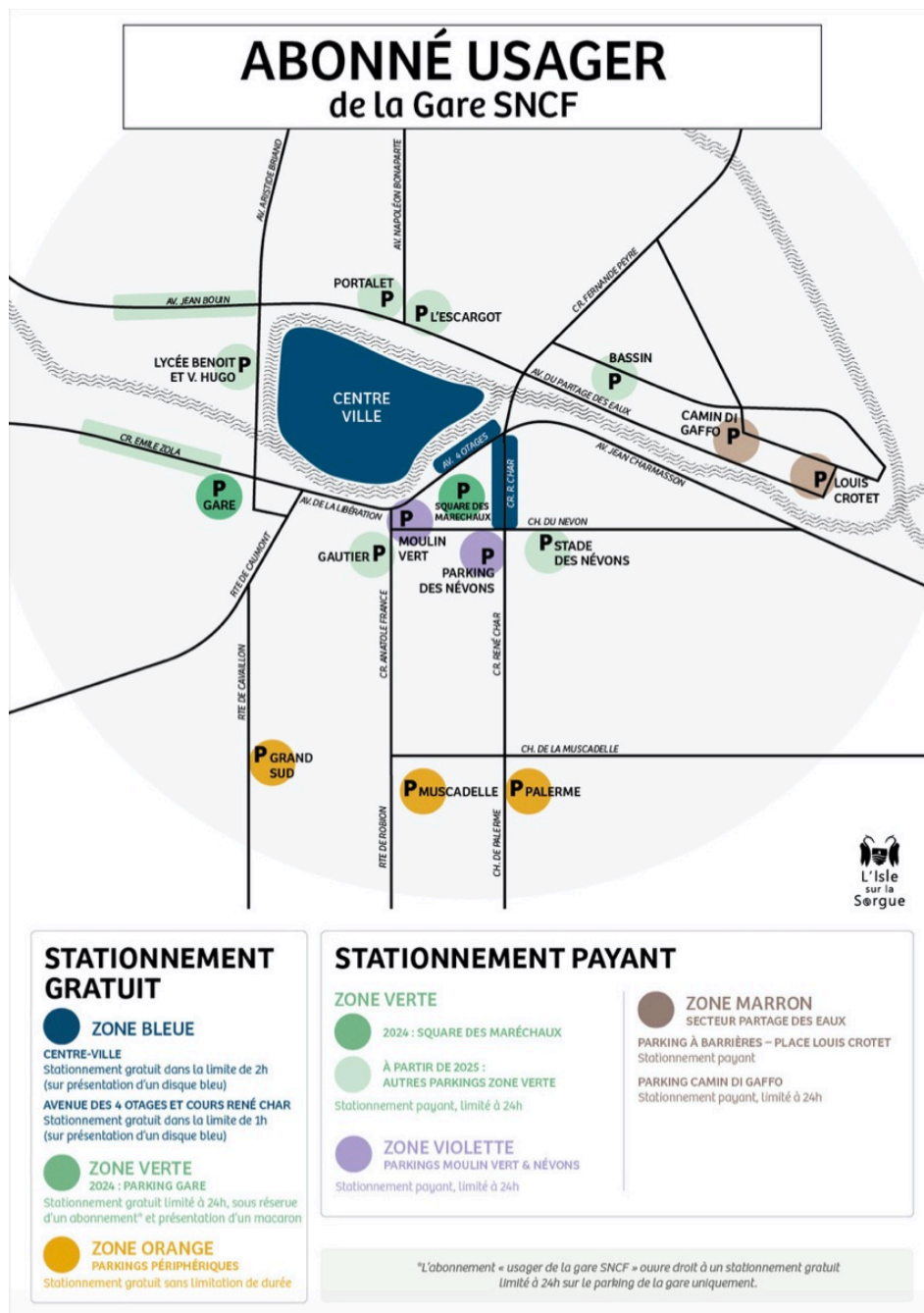
| STATIONNEMENT GRATUIT | | STATIONNEMENT PAYANT | |
|--|---|--|--|
| <p>ZONE BLEUE</p> <p>CENTRE-VILLE Stationnement gratuit dans la limite de 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation du macaron</p> <p>AVENUE DES 4 OTAGES ET COURS RENÉ CHAR Stationnement gratuit dans la limite de 1h (sur présentation d'un disque bleu)</p> <p>ZONE ORANGE PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES Stationnement gratuit sans limitation de durée</p> | <p>ZONE VERTE</p> <p>2024 : PARKING GARE ET SQUARE DES MARÉCHAUX</p> <p>À PARTIR DE 2025 : AUTRES PARKINGS ZONE VERTE</p> <p>Stationnement gratuit limité à 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p> <p>ZONE MARRON SECTEUR PARTAGE DES EAUX PARKING CAMIN DI GAFFO Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p> | <p>ZONE VIOLETTE PARKINGS MOULIN VERT & NÉVONS Stationnement payant préférentiel limité à 24h, sous réserve d'un abonnement.</p> <p>ZONE MARRON SECTEUR PARTAGE DES EAUX PARKING À BARRIÈRES - PLACE LOUIS CROTET Stationnement payant</p> | |

L'abonnement « résidents du centre-ville » ouvre droit à un stationnement prolongé en zone bleue du centre-ville jusqu'à 7 jours. Il ouvre droit à un stationnement gratuit sur des zones payantes à savoir en zone verte et zone marron (parking Camin di Gaffo). Enfin, il offre une tarification préférentielle en zone violette.

Visiteurs et usagers de la gare

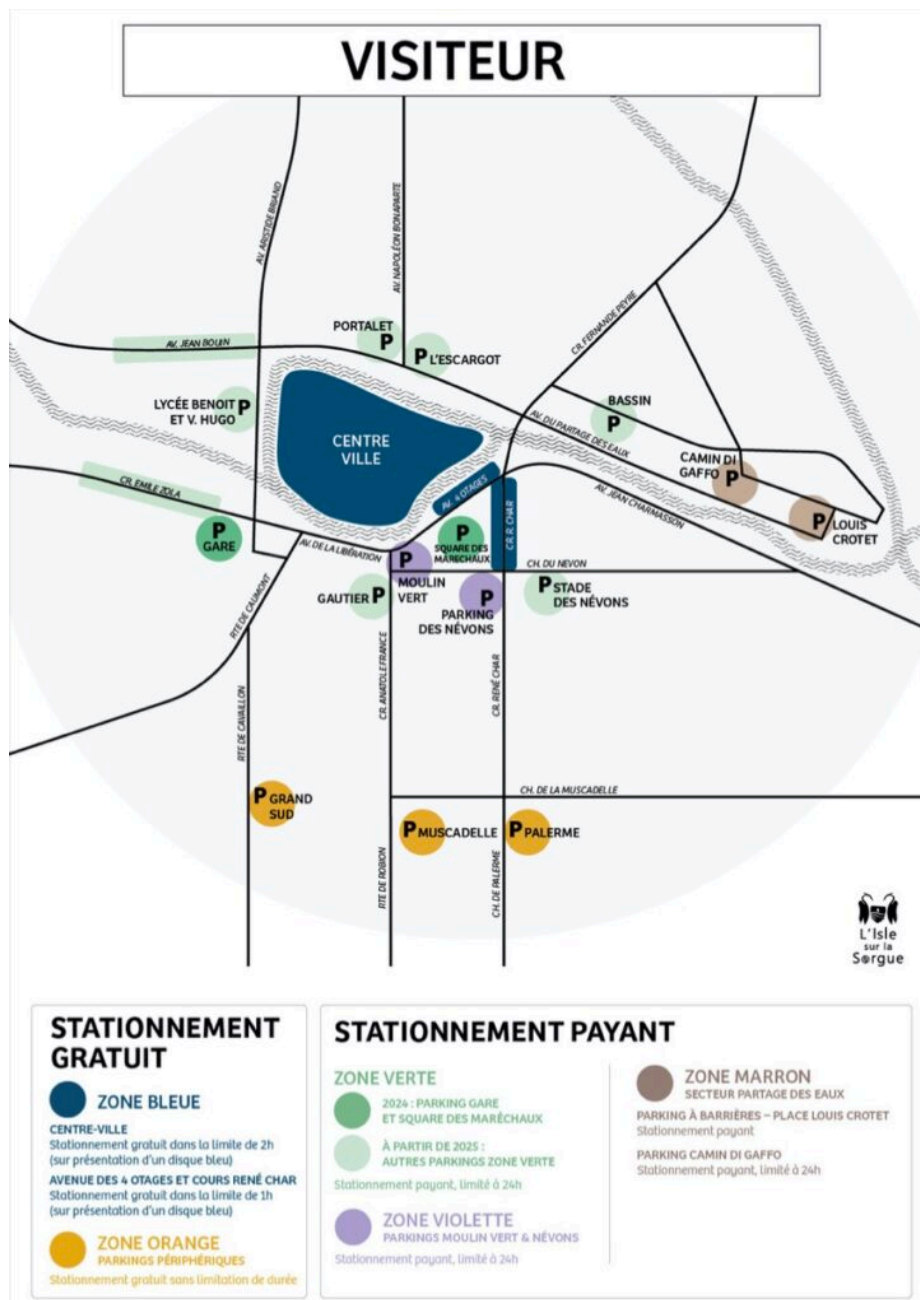
Les usagers de la gare, même s'ils ne sont pas L'Islois, pourront se garer gratuitement sur le parking de la gare durant 24h maximum, sous réserve d'un abonnement 'usager de la gare SNCF' permettant l'obtention d'un macaron à laisser sur son véhicule.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Pour les visiteurs, seules les zones bleues demeurent gratuite, sous présentation d'un disque bleu, avec une limitation de stationnement de 2h en centre-ville, et d'1h pour l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char. Pour ce qui est des autres zones, elles seront à présent toutes payantes pour les visiteurs de la ville, ou presque.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Trois parkings gratuits pour tous, deux parkings payants pour tous

Seuls les trois parkings un peu écarté de la ville, en zone orange, demeurent gratuits pour tous, à savoir les parking Grand Sud, Muscadelle et Palerme. Le stationnement est désormais gratuit pour tous la nuit (à partir de 20h en zone bleue, et 19h en zones violette et verte) contre 1€ aujourd'hui, afin de favoriser l'accès aux restaurants et au cinéma qui va faire l'objet d'une ouverture prochaine.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Pour ce qui est des parkings Moulin Vert et des Névens, qui étaient déjà payants, ils le resteront, même pour les L'Islois qui paieront 1€ pour 24h de stationnement toute l'année. Pour les visiteurs, en revanche, le tarif sera toute l'année plus ou moins équivalent à celui présenté jusqu'à présent durant la haute saison.

Le Partage des eaux

Le Partage des eaux est doté de deux parkings : Carmin di Gaffo et Louis Crotet. Ils sont tous les deux classés en zone marron. Le parking Louis Crotet est payant pour tous du 1^{er} mai au 30 septembre, et gratuit le reste de l'année.

Le parking Carmin di Gaffo, quant à lui, est gratuit toute l'année pour les L'Islois et actifs non l'islois présentant un macaron, mais est payant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre pour les visiteurs et autres abonnés. Il est gratuit pour tous du 1^{er} octobre au 30 avril.

Des places de stationnement optimisées

Avec cette nouvelle politique de stationnement, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ne compte pas augmenter le nombre de places de stationnement, aujourd'hui au nombre de 3 200, mais optimiser celles déjà présentes.

Afin de veiller au respect des nouvelles règles de stationnement, la Ville, qui a déjà embauché deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en 2023, compte en recruter deux autres en 2024. Les horodateurs vont être déployés progressivement, et la Ville va commencer à communiquer sur cette nouvelle politique auprès des habitants dès maintenant. Les élus espèrent une assimilation complète des nouvelles règles de stationnement d'ici le printemps prochain.